

Assemblée générale extraordinaire du 24 avril 2020 : Delta Drone sécurise les moyens pour réaliser son plan de développement

Dardilly, 27 avril 2020

L'Assemblée générale extraordinaire s'est déroulée à huit clos, conformément aux dispositions prévues dans le cadre des mesures liées à la crise sanitaire actuelle. Elle a réuni, sous forme de pouvoirs donnés au Président et de formulaires de vote par correspondance, une quarantaine d'actionnaires représentant au total 26,9% du capital. Le quorum étant atteint, l'Assemblée a pu valablement délibérer. Toutes les résolutions proposées ont été adoptées à plus de 99% (hormis la résolution N° 11, relative à l'actionnariat salarié).

La réunion des actionnaires en Assemblée générale, malgré des conditions logistiques particulières, permet de dresser un point détaillé sur la situation actuelle et sur les perspectives du Groupe Delta Drone.

L'impact de la crise sanitaire actuelle & la situation actuelle

Au plan de l'activité, le chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} trimestre de l'exercice 2020 s'est établi à 3,7 M€, en repli de 27% par rapport au chiffre comparable de l'exercice précédent. Cette évolution est évidemment la conséquence directe de la crise sanitaire actuelle, et plus particulièrement des mesures de confinement adoptées dans la plupart des pays. La baisse d'activité a surtout concerné l'exécution de missions au sens large, la plupart étant reportées après la fin de la période de confinement, les prestations de sécurité dans le cadre d'événements sportifs ou culturels et l'impossibilité de produire et donc de livrer les premières solutions commercialisées.

Sur ce dernier point, il convient de parler d'un décalage dans le temps (probablement de quelques mois), alors que les premiers résultats commerciaux concernant les nouvelles solutions ISS SPOTTER (sécurité) et COUNTBOT (inventaire en entrepôt) sont très prometteurs : concernant ISS SPOTTER, 3 premiers systèmes ont été vendus (dont 2 hors de France). Pour la solution COUNTBOT, ce sont 5 premières livraisons qui sont programmées à court terme.

Malgré les contraintes diverses liées à la crise actuelle, les activités de R&D et de développement commercial redoublent d'intensité : en témoignent les annonces récentes, le contrat signé en partenariat avec PARAZERO pour le compte de CityZone à Tel-Aviv (projet de transport urbain par drone) et bien sûr le lancement commercial de la solution CountBot en partenariat étroit avec le groupe GEODIS (inventaire en entrepôts).

Au niveau de l'organisation interne, toutes les mesures de prévention ont été prises :

- En France, la plupart des salariés ont pu être placés en télétravail et quelques uns ont été placés en arrêt pour motif de garde d'enfants. Seuls 4 salariés ont été mis en chômage technique partiel.
- Au Maroc, les 9 salariés de la filiale DELTA DRONE AFRICA (ex. Delta Drone Maroc) ont fait l'objet d'une mesure de chômage partiel, conformément aux recommandations des autorités locales.
- En Afrique du Sud et au Ghana, la plupart des pilotes ont été confinés sur les sites miniers, continuant de ce fait à réaliser les prestations prévues. Seuls quelques sites ont été temporairement fermés.

En ce qui concerne l'évolution du périmètre du Groupe, les dossiers initiés en début d'année ont pu se poursuivre suivant le calendrier prévu. C'est ainsi que le processus de cession de la filiale HYDROGEOSPHERE est entré dans sa dernière étape, pour une conclusion attendue dans les prochaines semaines.

En Europe, la création d'une filiale DELTA DRONE EUROPA, co-détenue par Delta Drone et OTT Ventures (nouvel actionnaire de référence) est en cours. Cette nouvelle entité, qui sera basée à Prague (République Tchèque) sera plus spécifiquement chargée de commercialiser la gamme de solutions aujourd'hui disponible, notamment les solutions ISS Spotter et Countbot qui bénéficieront du réseau d'affaires très important de Ott Ventures dans beaucoup de pays de la zone.

Hors d'Europe, le dossier de rapprochement du sous-groupe DELTA DRONE SOUTH AFRICA avec la société australienne PARAZERO Ltd avance comme prévu. C'est dans ce cadre que la création d'une nouvelle entité ROCKETMINE AUSTRALIA, dédiée aux solutions mines pour le marché australien, est en cours à Adelaïde.

Le financement du plan de développement du Groupe

Tous les efforts des équipes de Delta Drone sont aujourd'hui concentrés sur la réalisation du plan 2020 – 2021, qui s'articule autour de trois axes principaux : un chiffre d'affaires consolidé de 30 M€, une marge d'exploitation positive de 10% et 30% de l'activité réalisée hors de France.

La bonne exécution de ce plan, dont les trois axes principaux restent d'actualité et ne sont pas remis en cause du fait de la conjoncture, suppose des investissements et des coûts liés au démarrage de la production des solutions (y compris les investissements nécessaires pour le nouveau site industriel de Dardilly), au déploiement des structures locales de SAV & maintenance, au renforcement du dispositif commercial. Comme précédemment annoncé, l'enveloppe financière globale correspondante était évaluée jusqu'à présent à 3 M€.

A la date de l'Assemblée, la trésorerie du Groupe s'élève à 2,3 M€, dont 0,5 M€ au niveau de la filiale Sud-africaine Delta Drone South Africa.

Le dernier contrat d'ORNAN, mis en place en fin d'année dernière est arrivé à son terme, toutes les obligations ayant été converties. Désormais, les seuls instruments financiers susceptibles d'entraîner la création d'actions nouvelles sont des Bons de Souscription d'Actions (BSA), dont les BSA Y cotés sur le marché Euronext Growth. Leur exercice en totalité correspondrait à un apport de ressources complémentaires de 6 M€ et à la création de 61 031 144 actions nouvelles (11,2% du capital).

Cette source potentielle de financement additionnel est donc cohérente avec le plan de financement nécessaire pour l'exécution du plan 2020 - 2021. Elle dépend néanmoins de l'évolution du cours de bourse, afin que le prix d'exercice des BSA soit au moins égal au prix de l'action cotée sur le marché.

Cette incertitude est considérablement accrue par les effets, encore mal connus à ce jour, induits par la phase prochaine de déconfinement et situation post-crise sanitaire. En tout état de cause, l'économie mondiale sera confrontée à de profondes turbulences, de nature à remettre en cause le calendrier de déroulement du plan de marche. Dès lors, si les objectifs finaux sont confirmés, leur phasage pourrait en revanche connaître des décalages dans le temps.

Dans ces circonstances exceptionnelles, et plus que jamais, la vigilance s'impose afin de faire face sereinement à la période post-confinement, en respectant trois paramètres cruciaux :

- Se doter des moyens pour assurer la couverture des besoins de financement
- Ne pas s'endetter, au risque de générer des charges excessives de remboursement ultérieur
- Ne pas décaler à plus tard les charges et dépenses courantes de l'entreprise, afin de ne pas accumuler un stock de dettes qu'il faudra de toutes manières payer.

C'est dans cette logique de sécurisation et de prévention que Delta Drone a signé un nouveau contrat d'ORNAN de 10 M€ avec le fonds YA (cf. communiqué de presse du 8 avril 2020), qui constitue un atout majeur pour sécuriser la couverture des besoins de financements futurs.

L'utilisation en tout ou partie de ce contrat sera évidemment fonction de l'évolution de la situation économique générale et de celle de Delta Drone en particulier. Son éventuel impact sur la composition du capital restera intimement lié à l'évolution à venir du cours de Delta Drone.

A propos de Delta Drone : Le Groupe Delta Drone est un acteur international reconnu du secteur des drones civils à usage professionnel. Il développe une gamme de solutions professionnelles basées sur la technologie des drones ainsi que tous les services associés qui forment une chaîne de valeur complète.

L'action Delta Drone est cotée sur le marché Euronext Growth Paris – Code ISIN : FR0011522168

Sont également cotés sur Euronext Growth 33 443 695 BSA Y – Code ISIN : FR 0013400991

www.deltadrone.com

Contacts investisseurs :



Jérôme Gacoin
+33 1 75 77 54 65
jgacoin@aelium.fr

Contact presse :



Louise Caetano
+33 1 55 02 15 13
l.caetano@open2europe.com

Sarah Ousahla
+33 1 55 02 15 31
s.ousahla@open2europe.com